

FAUTEUILS ROULANTS ET AUTRES APPAREILS D'AIDE À LA MOBILITÉ

par Margot Shields

Quelque 155 000 Canadiens vivant à domicile en 2000-2001 devaient se déplacer à l'aide d'un fauteuil roulant. Ces personnes représentaient 0,6 % de l'ensemble de la population à domicile âgée de 12 ans et plus (tableau A). En outre, 540 000 personnes (2,1 %) devaient avoir recours à d'autres appareils, comme une prothèse, une canne ou des béquilles. Ces chiffres concernant l'utilisation d'« appareils d'aide à la mobilité » au sein de la population à domicile sont tirés du premier cycle de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, une enquête générale sur la santé qui a été effectuée par Statistique Canada entre septembre 2000 et octobre 2001.

L'utilisation augmente avec l'âge

L'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité augmente bien entendu avec l'âge. Ainsi, les utilisateurs de fauteuil roulant ne représentaient que 0,3 % de la population à domicile âgée de 12 à 44 ans, tandis que leur proportion était de 7 % parmi les personnes de 85 ans et plus. L'utilisation d'autres appareils d'aide à la mobilité augmente aussi avec l'âge, passant de 0,3 % chez les 12 à 44 ans à 32 % chez les personnes les plus âgées.

Dans l'ensemble, un pourcentage légèrement plus élevé de femmes que d'hommes ont déclaré utiliser un appareil d'aide à la mobilité : 3,1 % comparativement à 2,3 %. Cet écart tient vraisemblablement aux plus grandes proportions de femmes que comptent les groupes plus âgés. Qui plus est, la prise en compte de l'âge plus avancé du

groupe des femmes fait disparaître l'association entre le fait d'être une femme et l'utilisation d'un appareil d'aide à la mobilité.

Revenu du ménage

L'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité est liée au revenu du ménage. Les personnes des ménages à revenu inférieur, à revenu moyen-inférieur et à revenu moyen étaient plus susceptibles que l'ensemble de la population d'utiliser des fauteuils roulants ou d'autres appareils d'aide, tandis que celles des ménages à revenu moyen-supérieur ou à revenu supérieur étaient moins susceptibles de le faire. Même si une proportion relativement importante des personnes âgées appartenaient aux ménages à revenu inférieur, le lien entre le revenu et l'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité persistait même une fois les effets de l'âge pris en compte.

Pourcentage de personnes utilisant des appareils d'aide à la mobilité

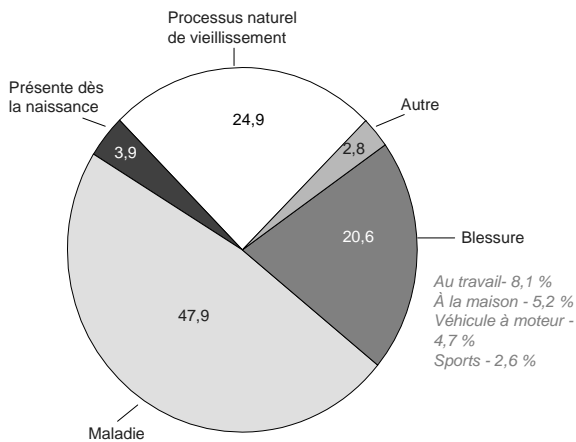
| | Fauteuil roulant | Autre |
|----------------|------------------|-------|
| Total | 0,6 | 2,1 |
| 12 à 44 ans | 0,3 | 0,3 |
| 45 à 64 ans | 0,5 | 1,7 |
| 65 à 74 ans | 1,2 | 4,6 |
| 75 à 84 ans | 2,8 | 14,6 |
| 85 ans et plus | 7,2 | 31,7 |

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001
 Nota : L'estimation pour chaque groupe d'âge est beaucoup plus élevée que celle pour le ou les groupes plus jeunes.

Variations entre les régions

Les proportions de résidents devant recourir à des appareils d'aide à la mobilité étaient supérieures à la moyenne nationale en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan. Au Québec, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, les proportions étaient faibles en comparaison. Seuls le Québec et les Territoires du Nord-Ouest pouvaient se targuer d'un niveau moindre d'utilisation à la fois de fauteuils roulants et d'autres appareils d'aide à la mobilité comparativement à la moyenne nationale. Ce faible taux observé au Québec se reflète dans

Causes de l'incapacité chez les utilisateurs d'appareils d'aide à la mobilité



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

l'« espérance de vie sans incapacité » propre à cette province (le nombre d'années qu'une personne a, en principe, encore à vivre sans incapacité), qui est la plus élevée au pays¹.

L'incapacité et ses causes

Presque toutes les personnes qui ont indiqué utiliser des appareils d'aide à la mobilité (96 %) ont déclaré qu'elles avaient une incapacité. La cause principale, déclarée par environ la moitié d'entre elles, était la maladie. Le processus naturel de vieillissement était cité par le quart des répondants, tandis que le cinquième des répondants indiquaient que leur incapacité était le résultat d'une blessure.

Plus de la moitié des hommes du groupe des 12 à 44 ans qui avaient besoin d'un appareil d'aide à la mobilité ont indiqué que leur incapacité était le résultat d'une blessure, ce qui rend compte de la prévalence élevée des blessures chez les hommes de ce groupe d'âge². Les hommes âgés de 45 à 64 ans

Utilisation d'appareils d'aide à la mobilité dans les établissements de soins de santé

Selon les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997, plus de 6 résidents sur 10 vivant dans les établissements de soins de santé ont besoin d'appareils d'aide à la mobilité. Un peu moins de la moitié des résidents — 49 %, soit un nombre estimatif de 109 000 — utilisaient des fauteuils roulants. En outre, 14 % (31 000) avaient recours à d'autres appareils, comme une prothèse, des béquilles ou une canne. Les données pour 1996-1997 sont les plus récentes données disponibles concernant l'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité dans les établissements de soins de santé.

L'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité parmi les résidents d'établissements augmente, celle-ci passant de 37 % chez les 12 à 64 ans à 74 % chez les 85 ans et plus. Même si les résidentes d'établissements étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins d'utiliser ces appareils, la différence tiendrait à l'âge plus avancé du groupe des femmes.

Utilisation d'appareils d'aide à la mobilité chez les résidents des établissements de soins de santé, Canada, 1996-1997

| | Population estimée milliers | Fauteuil roulant | | Autre [†] | | Total des appareils d'aide à la mobilité | |
|-----------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--|-------------------|
| | | milliers | % | milliers | % | milliers | % |
| Total | 222,6 | 109,4 | 49,1 | 31,3 | 14,1 | 140,7 | 63,2 |
| Hommes | 71,9 | 32,1 | 44,6 | 8,1 | 11,3 | 40,2 | 55,9 |
| Femmes | 150,7 | 77,3 | 51,3* | 23,2 | 15,4* | 100,5 | 66,7* |
| 12 à 64 ans | 37,1 | 12,6 | 33,9 | F | 3,5 ^{E1} | 13,8 | 37,3 |
| Hommes | 21,4 | 6,8 ^{E1} | 31,5 | F | 3,4 ^{E2} | 7,5 | 34,9 |
| Femmes | 15,6 | 5,8 ^{E1} | 37,1 | F | 3,6 ^{E2} | 6,4 | 40,7 |
| 65 à 84 ans | 92,5 | 46,4 | 50,1 [†] | 11,9 | 12,8 [‡] | 58,3 | 63,0 [†] |
| Hommes | 32,8 | 15,9 | 48,5 | 4,5 ^{E1} | 13,7 | 20,4 | 62,2 |
| Femmes | 59,7 | 30,5 | 51,0 | 7,4 | 12,4 | 37,9 | 63,4 |
| 85 ans et plus | 92,6 | 50,2 | 54,2 | 18,1 | 19,6 [‡] | 68,4 | 73,8 [‡] |
| Hommes | 17,6 | 9,3 | 53,1 | 2,9 ^{E1} | 16,6 | 12,2 | 69,6 |
| Femmes | 75,1 | 40,9 | 54,5 | 15,2 | 20,3 | 56,1 | 74,8 |

Source des données : Enquête nationale sur la santé de la population, 1996-1997

Nota : La somme des données ne correspond pas aux totaux indiqués en raison de valeurs manquantes.

[†] À l'exclusion de ceux qui utilisent aussi un fauteuil roulant.

[‡] Significativement plus élevée que pour le ou les groupes plus jeunes ($p < 0,05$).

* Significativement plus élevée que pour les hommes ($p < 0,05$).

^{E1} Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 25,0 %.

^{E2} Coefficient de variation compris entre 25,1 % et 33,3 %.

F Coefficient de variation supérieur à 33,3 %.

Pourcentage d'utilisateurs d'appareils d'aide à la mobilité dont la cause de l'incapacité est la suivante

| | Blessure | Maladie | Processus naturel de vieillissement | Présent dès la naissance |
|-----------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Total | | | | |
| Hommes | 28* | 45* | 20* | 4 |
| Femmes | 15 | 50 | 28 | 4 |
| 12 à 44 ans | | | | |
| Hommes | 55* | 21* ^{E1} | F | 18 ^{E1} |
| Femmes | 24 | 52 | F | 21 ^{E1} |
| 45 à 64 ans | | | | |
| Hommes | 43* | 46* | F | 3 ^{E2} |
| Femmes | 28 | 60 | 4 ^{E2} | 5 ^{E1} |
| 65 à 74 ans | | | | |
| Hommes | 20 | 59 | 15* ^{E1} | F |
| Femmes | 13 | 59 | 24 | F |
| 75 à 84 ans | | | | |
| Hommes | 16 ^{E1} | 54 | 28 | F |
| Femmes | 11 | 49 | 34 | F |
| 85 ans et plus | | | | |
| Hommes | 5 ^{E2} | 33 | 62 | F |
| Femmes | 7 ^{E1} | 29 | 64 | F |

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

* Différence significative par rapport à l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$).

^{E1} Coefficient de variation compris entre 16,6 et 25,0 %.

^{E2} Coefficient de variation compris entre 25,1 et 33,3 %.

F Coefficient de variation supérieur à 33,3 %.

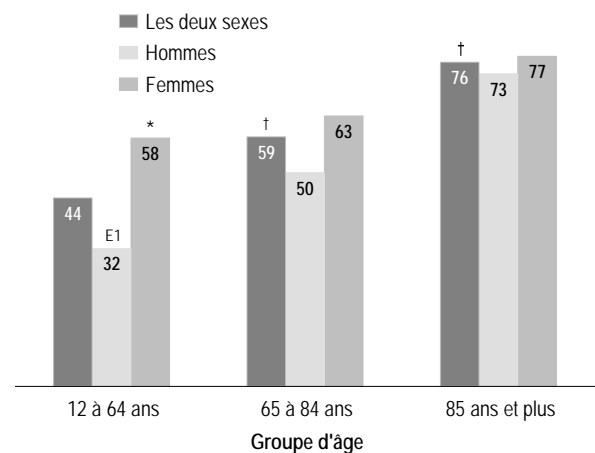
étaient tout aussi susceptibles de citer une blessure qu'une maladie. Pour ceux âgés entre 65 et 84 ans, la maladie était la raison la plus courante. Les hommes plus âgés, quant à eux, déclaraient que le processus naturel de vieillissement était la cause de leur incapacité.

Dans le cas des utilisatrices d'appareils d'aide à la mobilité, les causes de l'incapacité variaient moins selon l'âge. Jusqu'à l'âge de 85 ans, la raison la plus courante était la maladie. À partir de 85 ans, les femmes, comme les hommes, avaient tendance à attribuer leur incapacité au processus naturel de vieillissement.

Besoin d'aide à la maison

Parmi les utilisateurs de fauteuil roulant, environ les deux tiers (67 %) des hommes et les trois quarts (74 %) des femmes avaient besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne (AVQ), c'est-à-dire les soins personnels comme se laver et s'habiller, et

Pourcentage d'utilisateurs de fauteuil roulant ayant besoin d'aide pour se déplacer en fauteuil roulant



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

* Significativement plus élevé que l'estimation pour les hommes ($p < 0,05$).

† Significativement plus élevé que pour le ou les groupes plus jeunes ($p < 0,05$).

^{E1} Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 25,0 %.

pour se déplacer dans la maison. En outre, 20 % des hommes et des femmes avaient besoin d'aide pour les activités « instrumentales » de la vie quotidienne (AIVQ), comme faire les courses, préparer les repas et accomplir les tâches ménagères quotidiennes. Néanmoins, un pourcentage étonnamment élevé d'hommes utilisateurs de fauteuil roulant (14 %) indiquaient n'avoir besoin d'aucune de ces aides; le pourcentage correspondant pour les utilisatrices était de 6 %.

Les personnes utilisant d'autres appareils d'aide à la mobilité étaient moins susceptibles que les utilisateurs de fauteuil roulant de devoir compter sur l'aide d'autrui pour les AVQ, soit environ 30 % pour les deux sexes. Toutefois, environ le tiers des hommes (32 %) et près de la moitié des femmes (47 %) qui utilisaient des appareils autres que le fauteuil roulant dépendaient d'une aide pour les AIVQ. Encore une fois, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'indiquer n'avoir besoin d'aucune aide à cet égard. Cet avantage pour les hommes est plus évident dans les groupes plus jeunes et pourrait tenir au type d'incapacité. Dans le cas des jeunes hommes, une blessure est plus

susceptible d'être la cause de l'incapacité. Toutefois, dans le cas des femmes, la maladie serait plus vraisemblablement la cause, ce qui peut indiquer un mauvais état de santé général.

Plus de la moitié des utilisateurs de fauteuil roulant avaient besoin d'aide pour se déplacer. Ce pourcentage allait d'un peu plus de 40 % pour les 12 à 64 ans à plus des trois quarts (76 %) des utilisateurs âgés de 85 ans et plus. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'elles avaient besoin de ce type d'aide, une situation qui tiendrait vraisemblablement au groupe des plus jeunes utilisateurs de fauteuil roulant (12 à 64 ans) parmi lesquels un pourcentage presque deux fois plus élevé de femmes que d'hommes avaient besoin d'une telle aide.

Margot Shields (613-951-4177; Margot.Shields@statcan.ca) travaille à la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Références

1. F. Mayer, N. Ross, J.-M. Berthelot *et al.*, « Espérance de vie sans incapacité selon la région-sociosanitaire », *Rapports sur la santé*, 13(4), 2002, p. 53-66 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
2. Statistique Canada, « Stress et bien-être », dans « Santé et l'enjeu des sexes : l'écart homme-femme », *Rapports sur la santé*, 12(3), 2001, p. 23-36 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
3. Y. Béland, « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - aperçu de la méthodologie », *Rapports sur la santé*, 13(3), 2002, p. 9-15 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
4. J.N.K. Rao, C.F.J. Wu et K. Yue, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête*, 18(2), 1992, p. 225-234 (Statistique Canada, n° 12-001 au catalogue).
5. K.F. Rust et J.N.K. Rao, « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, 5, 1996, p. 281-310.

Questions

Les pourcentages de personnes qui *utilisaient un fauteuil roulant, avaient besoin d'aide pour se déplacer en fauteuil roulant, et utilisaient d'autres appareils d'aide à la mobilité* sont basés sur les réponses « Oui »/« Non » aux questions suivantes :

- Avez-vous besoin d'un fauteuil roulant pour vous déplacer?
- Avez-vous besoin d'aide d'une autre personne pour vous déplacer en fauteuil roulant?
- Avez-vous besoin d'un appareil comme une prothèse, une canne ou des béquilles pour marcher dans le quartier?

L'estimation du pourcentage de personnes ayant une *incapacité* a été établie d'après les réponses aux quatre questions suivantes :

- Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?
- Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :

... à la maison?

... au travail ou à l'école?

... dans d'autres activités, par exemple dans les déplacements ou les loisirs?

Les répondants pouvaient répondre « parfois », « souvent » ou « jamais » à ces questions. Ceux qui ont répondu « parfois » ou « souvent » à au moins une de ces questions ont été considérés comme ayant une incapacité.

Le pourcentage de personnes qui avaient besoin d'*aide pour les activités de la vie quotidienne (AVQ)* est fondé sur au moins une réponse « Oui » à ces deux questions :

- Avez-vous besoin qu'une autre personne vous aide :
 - ... à vous donner des soins personnels comme vous laver, vous habiller ou manger?
 - ... à vous déplacer dans la maison?

Le pourcentage de personnes qui avaient besoin d'*aide pour les activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)* est fondé sur au moins une réponse « Oui » à la question suivante :

- Avez-vous besoin qu'une autre personne vous aide :
 - ... à préparer les repas?
 - ... à faire les courses?
 - ... à accomplir les tâches ménagères quotidiennes?

Sources des données

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

L'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité, c'est-à-dire de fauteuils roulants ou d'autres types d'appareils, dans la population à domicile au Canada a été estimée à partir des données du premier cycle de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)³. Le premier cycle s'est déroulé entre septembre 2000 et octobre 2001. L'enquête couvre la population de 12 ans et plus vivant à domicile au moment de la collecte des données. Elle ne comprend pas les personnes vivant dans les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes ou certaines régions éloignées.

Le taux de réponse global au premier cycle était de 85 %; l'échantillon total comprenait 131 535 personnes. Toutes les différences ont été vérifiées afin d'en confirmer la signification statistique, c'est-à-dire afin de s'assurer qu'elles ne relèvent pas simplement du hasard. Pour tenir compte des effets du plan de sondage, les erreurs-types et les coefficients de variation ont été estimés au moyen de la méthode du *bootstrap*^{4,5}.

En raison de la méthode différente utilisée pour la collecte, l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* (EPLA) de Statistique Canada fournit des estimations plus élevées de l'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité que l'ESCC. Dans le cadre de cette dernière enquête, les répondants ont été invités à dire s'ils **avaient besoin** d'appareils d'aide à la mobilité pour se déplacer, tandis que dans l'EPLA, des questions filtres ont d'abord été posées pour déterminer si les répondants avaient de la difficulté à se déplacer, y compris pour déterminer si elles avaient des limitations comme une incapacité à se tenir debout pendant de longues périodes. Les personnes auxquelles une limitation avait été associée se sont vu demander si elles utilisaient des aides ou des appareils spécialisés, y compris des aides non comprises dans l'ESCC, comme des chaussures orthopédiques, des barres d'appui ou des appuis de salle de bain. Des données plus détaillées découlant de l'EPLA au sujet de l'utilisation des mesures de soutien à l'incapacité se trouvent à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/freepub/89-581-XIF/free_f.htm.

Enquête nationale sur la santé de la population

L'utilisation d'appareils d'aide à la mobilité chez les résidents des établissements de soins de santé a été estimée à partir des plus récentes données disponibles, soit celles de la composante des établissements de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997. Au total, 213 établissements ont été sélectionnés pour participer à l'enquête. Des données complètes ont été obtenues pour 2 118 résidents, soit un taux de réponse de 88,9 %. Les erreurs-types et les coefficients de variation ont été déterminés selon une formule de variance tenant compte du plan d'échantillonnage à deux degrés.

Tableau A

Utilisation d'appareils d'aide à la mobilité, population à domicile de 12 ans et plus, Canada

| | Population estimée | Fauteuil roulant | | Autre† | | Total des appareils d'aide à la mobilité | |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--|-------------------|
| | milliers | milliers | % | milliers | % | milliers | % |
| Total | 25 802 | 155,4 | 0,6 | 540,0 | 2,1 | 695,4 | 2,7 |
| Hommes | 12 705 | 69,2 | 0,5 | 216,7 | 1,7 | 285,9 | 2,3 |
| Femmes | 13 096 | 86,2 | 0,7 | 323,3 | 2,5* | 409,5 | 3,1* |
| 12 à 44 ans | 14 867 | 39,8 | 0,3 | 49,9 | 0,3 | 89,7 | 0,6 |
| Hommes | 7 504 | 24,1 ^{E1} | 0,3 ^{E1} | 25,9 | 0,4 | 50,1 | 0,7 |
| Femmes | 7 363 | 15,7 ^{E1} | 0,2 ^{E1} | 23,9 | 0,3 | 39,6 | 0,5 |
| 45 à 64 ans | 7 287 | 34,2 | 0,5 [†] | 123,0 | 1,7 [†] | 157,1 | 2,2 [†] |
| Hommes | 3 607 | 15,9 | 0,4 | 55,0 | 1,5 | 70,9 | 2,0 |
| Femmes | 3 680 | 18,3 | 0,5 | 67,9 | 1,9 | 86,2 | 2,3 |
| 65 à 74 ans | 2 157 | 26,4 | 1,2 [†] | 99,5 | 4,6 [†] | 125,9 | 5,8 [†] |
| Hommes | 1 005 | 11,1 | 1,1 | 45,6 | 4,5 | 56,8 | 5,7 |
| Femmes | 1 152 | 15,3 | 1,3 | 53,9 | 4,7 | 69,2 | 6,0 |
| 75 à 84 ans | 1 199 | 34,0 | 2,8 [†] | 175,0 | 14,6 [†] | 209,0 | 17,4 [†] |
| Hommes | 484 | 11,0 ^{E1} | 2,3 ^{E1} | 59,8 | 12,4 | 70,8 | 14,7 |
| Femmes | 715 | 23,0 | 3,2 | 115,1 | 16,1* | 138,1 | 19,3* |
| 85 ans et plus | 292 | 20,9 | 7,2 [†] | 92,7 | 31,7 [†] | 113,6 | 38,9 [†] |
| Hommes | 106 | 7,1 ^{E2} | 6,7 ^{E2} | 30,3 | 28,6 | 37,3 | 35,3 |
| Femmes | 186 | 13,9 ^{E1} | 7,4 | 62,4 | 33,5 | 76,3 | 40,9 |
| Revenu du ménage | | | | | | | |
| Inférieur | 890 | 14,6 | 1,6 [§] | 33,3 | 3,7 [§] | 47,9 | 5,4 [§] |
| Moyen-inférieur | 1 778 | 27,1 | 1,5 [§] | 87,7 | 4,9 [§] | 114,8 | 6,5 [§] |
| Moyen | 5 142 | 44,6 | 0,9 [§] | 176,3 | 3,4 [§] | 220,9 | 4,3 [§] |
| Moyen-supérieur | 8 172 | 29,6 | 0,4 [§] | 116,5 | 1,4 [§] | 146,0 | 1,8 [§] |
| Supérieur | 7 074 | 21,6 ^{E1} | 0,3 ^{§E1} | 50,0 | 0,7 [§] | 71,6 | 1,0 [§] |
| Province ou territoire | | | | | | | |
| Terre-Neuve | 461 | 3,7 ^{E2} | 0,8 ^{E2} | 8,6 | 1,9 | 12,4 | 2,7 |
| Île-du-Prince-Édouard | 116 | 0,9 ^{E2} | 0,8 ^{E2} | 1,9 | 1,6 [§] | 2,7 | 2,4 |
| Nouvelle-Écosse | 788 | 4,2 ^{E1} | 0,5 ^{E1} | 22,0 | 2,8 [§] | 26,2 | 3,3 [§] |
| Nouveau-Brunswick | 634 | 3,8 ^{E1} | 0,6 ^{E1} | 12,3 | 1,9 | 16,1 | 2,5 |
| Québec | 6 231 | 22,8 | 0,4 [§] | 106,1 | 1,7 [§] | 128,9 | 2,1 [§] |
| Ontario | 9 877 | 68,9 | 0,7 [§] | 232,2 | 2,4 [§] | 301,0 | 3,1 [§] |
| Manitoba | 907 | 6,6 ^{E1} | 0,7 ^{E1} | 24,0 | 2,7 [§] | 30,6 | 3,4 [§] |
| Saskatchewan | 806 | 5,7 ^{E1} | 0,7 ^{E1} | 20,5 | 2,5 [§] | 26,2 | 3,3 [§] |
| Alberta | 2 482 | 13,8 | 0,6 | 38,9 | 1,6 [§] | 52,7 | 2,1 [§] |
| Colombie-Britannique | 3 422 | 24,9 | 0,7 | 72,3 | 2,1 | 97,2 | 2,8 |
| Yukon | 25 | F | F | 0,4 ^{E2} | 1,8 ^{E2} | 0,6 ^{E1} | 2,4 ^{E1} |
| Territoires du Nord-Ouest | 32 | 0,1 ^{E2} | 0,3 ^{E2§} | 0,4 ^{E1} | 1,2 ^{E1§} | 0,5 | 1,5 ^{1§} |
| Nunavut | 19 | F | F | F | F | F | F |

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001

† À l'exclusion de ceux qui utilisent aussi un fauteuil roulant.

‡ Significativement plus élevée que l'estimation pour le ou les groupes plus jeunes ($p < 0,05$).

§ Différence significative par rapport à l'estimation pour le total ($p < 0,05$).

* Significativement plus élevée que pour les hommes ($p < 0,05$).

E1 Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 25,0 %.

E2 Coefficient de variation compris entre 25,1 % et 33,3 %.

F Coefficient de variation supérieur à 33,3 %.